

ECOLE ARTHUR LE DUC
TORIGNI-LES-VILLES

PROCES-VERBAL
1er CONSEIL D'ECOLE 2024-2025
lundi 4 novembre 2024

début 18h30

Présents	Excusés
<u>Élus:</u> M.Gallier, adjoint aux affaires scolaires	Mme Beuve IEN Mr Grandin, Maire de Torigni
<u>Représentants des parents d'élèves:</u> Mmes Lebret, Gilbert, Merienne, Bailly, Lemarchant, Renault, Marie	<u>Représentants des parents d'élèves:</u> Mmes Leguelinel, Grandidier
<u>Enseignants:</u> Mmes Mullois, Eve, Lecoeur, Aubril, Hélié-Philipot, Béquet, Chouette, Pineau Mr.Régent	<u>Délégué Départemental de l'Education Nationale:</u> non nommé à ce jour
<u>RASED:</u>	<u>Enseignants :</u> Mme Peroux <u>RASED :</u> Mme Jean-Louis, Mme Horel

Tour de table pour se présenter

Excuses des absents

I- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Lecture du Procès-Verbal:

Circonscription St-Lô Sud

École Arthur Le Duc

nombre de classes dans l'école: 8

résultats du scrutin du 11 octobre 2024

nombre d'électeurs inscrits	270
nombre de votants	122
bulletins blancs ou nuls	11
suffrages exprimés	111
nombre de sièges à pourvoir	8
Taux de participation	45,19%
quotient électoral (suffrages exprimés/ nombre de sièges)	13,88

attribution des sièges

listes	suffrages		sièges pourvus par élection
	nombre	%	
liste 1	8	100	8
total	8	100	8

Ont été proclamées élues:

Titulaires : Mmes Lebret, Gilbert, Mérienne, Bailly, Lemarchant, Renault, Marie, Leguelinel

Suppléante : Mme Grandidier

Félicitations et bienvenue aux nouvelles élues.

Conformément au vote du conseil d'école de l'année dernière, le vote s'est tenu par correspondance car aucun logiciel de vote électronique n'a été homologué. Je sou mets de nouveau au conseil le mode de scrutin. Je propose qu'on vote en faveur d'un vote électronique et en cas d'absence de logiciel d'un vote uniquement par correspondance.

Pour: **unanimité**

Le conseil d'école se prononce donc en faveur d'un vote électronique ou en cas d'impossibilité d'un vote uniquement par correspondance pour l'année prochaine

II- Le conseil d'école

Il est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter les écoles. Il se réunit au moins une fois par trimestre et si besoin en conseil(s) d'école extraordinaire(s).

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires. Le directeur peut inviter qui bon lui semble au conseil d'école, le nombre n'étant pas restreint. Ces personnes peuvent intervenir mais n'ont pas le droit de voter.

Qui est membre de droit du Conseil d'école ?

1. les enseignants de l'école (dont le directeur), y compris les temps partiels, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la tenue de la réunion
2. le maire OU son représentant,
3. un conseiller municipal désigné par le Conseil municipal OU , lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, le président de cet établissement ou son représentant,
4. le DDEN du secteur (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)
5. autant de parents que de classes, élus par l'ensemble des parents d'élèves (ou moins en cas de nombre de candidats inférieur au nombre de classes),
6. un maître du RASED qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

III- Organisation de l'école

Effectifs à la rentrée : 191 élèves inscrits.

8 classes: 3 qui accueillent des maternelles, 5 qui accueillent des élémentaires.

9 enseignants interviennent à l'école: Mme Mullois en TPS/PS, Mme Lecoœur en MS/GS, Mme Chouette en MS/GS, Mme Béquet en CP/CE1, Mr Régent en CP/CE1, Mme Eve en CE2, Mme Hélie-Philipot et Mme Peroux assurant la décharge de direction en CM1/CM2 et Mme Aubril en CM1/CM2.

1 enseignant Brigade : Mme Pineau
3 ATSEM

A la rentrée nous avons: 189 élèves présents répartis comme suit

TPS/PS	MS /GS	MS/GS	CP/CE1	CP/CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
27	24	24	21	20	25	23	25
Maternelle: 75			Élémentaire: 114				

2 élèves étaient inscrits à la rentrée mais ne viendront que la semaine prochaine.

A ce jour :

2 élèves de TPS ont quitté l'école car ils n'étaient pas prêts à faire leur rentrée. Une inscription en TPS soit 1 an avant l'âge légal ne peut se faire que si l'enfant est prêt à être scolarisé ce qui sous-entend entre autre : être propre.

1 des TPS inscrit n'arrivera qu'en décembre car il aura ses 2 ans en décembre.

1 nouvel élève est arrivé ce matin en GS

1 PS est parti à l'étranger.

Activités décloisonnées ou échange de service:

Chaque début d'après midi, Mme Aubril prend en charge les CM1 puis les CM2 pour faire de l'histoire, de la géographie et des sciences. Mme Hélie-Philipot prend les CM2 puis les CM1 pour travailler l'anglais, la chorale et l'éducation morale et civique. Le mardi et 1 jeudi sur 3, Mme Peroux intervient auprès des CM2 et des CM1 pour travailler en art visuel.

Mme Eve assure la chorale auprès des élèves de cycle 2.

Mme Béquet et Mr Régent décloisonnent 2 fois par semaine.

Mme Mullois décloisonne avec les GS tous les après-midi.

APC de 16h30 à 17h30 avec tous les enseignants pour les élèves pressentis par les enseignants.

Des évaluations CP, CE1, CE2, CM1 et ont été réalisées en septembre. Les résultats individuels ont été restitués aux familles.

IV- Rased: Réseau d'Aide à la Scolarisation des Enfants en Difficulté

Mme Horel, enseignante d'adaptation.

Mme Jean Louis, psychologue scolaire, intervient à la demande des enseignants et des parents. Son bureau est basé à Condé/Vire

V- Règlement intérieur de l'école

Présentation des changements par rapport à l'année précédente.

Vote pour l'approbation du nouveau règlement: Adopté à **l'unanimité**

Présentation de la charte informatique, charte de laïcité.

Le tout sera envoyé par l'éduc de Normandie aux familles.

VI - projet d'école

Le projet d'école a été élaboré. Suite à l'état des lieux faits les années précédentes voici les thématiques sur lesquelles nous accentuons nos projets :

- lire avec aisance à haute voix
- comprendre un texte en augmentant le bagage linguistique (vocabulaire) des élèves
- résoudre des problèmes
- positionner des nombres pour les ordonner
- renforcer la maîtrise de la langue anglaise
- faire des élèves des futurs écocitoyens du monde
- impliquer les familles dans la réussite des élèves
- impliquer les familles dans la vie de l'école.

VII- Activités, sorties, rencontres du 1er trimestre et projets ultérieurs

Classe	Projet faits et prévus
TPS/PS Mme Mullois	<ul style="list-style-type: none">• toute l'année: école dehors une demi-journée par semaine• 27/09 : opération nettoignons la nature• 22/05: Théâtre "Nou(r)s• février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK• certains vendredis : 1h de jeux de société pour apprendre en jouant
MS/GS Mme Lecoœur	<ul style="list-style-type: none">• du 9 au 16/9 cycle natation• 27/09 : opération nettoignons la nature• février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK• 22/05: Théâtre "Nou(r)s• 1/04: théâtre "Arc en ciel en Anatolie"

MS/GS Mme Chouette	<ul style="list-style-type: none"> • du 9 au 16/9 cycle natation • observation d'un terrain à travers les saisons • 27/09 : opération nettoignons la nature • février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK • 22/05: Théâtre "Nou(r)s • 1/04: théâtre "Arc en ciel en Anatolie"
CP/CE1 Mme Béquet	<ul style="list-style-type: none"> • 27/09 : opération nettoignons la nature • 4/10 : animation à la médiathèque. • avant les vacances d'automne : 1 après-midi jeux de société • - 10/12 Théâtre "Kosmos" • du 23/01 au 4/02: cycle natation • février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK
CE1 Mr Régent	<ul style="list-style-type: none"> • 27/09 : opération nettoignons la nature • - 10/12 Théâtre "Kosmos" • du 23/01 au 4/02: cycle natation • février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK • mars : rencontre danse • mai-juin : athlétisme
CE2 Mme Eve	<ul style="list-style-type: none"> • toute l'année: école dehors une demi-journée par semaine • 27/09 : opération nettoignons la nature • avant les vacances d'automne : 1 après-midi jeux de société • 26/11 : permis piéton • 10/12 Théâtre "Kosmos" • du 28/11 au 10/12: cycle natation tous les après-midi • février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK
CM1/CM2 : Mme Aubril	<ul style="list-style-type: none"> • du 16 au 27/09: cycle piscine tous les matins • 27/09 : opération nettoignons la nature • 15/10: théâtre "dinosauré" • du 14/11 au 17/01: initiation aux échecs • février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK • 18/03: théâtre "Et la mer s'est mise à brûler" • 13/03: théâtre "L'appel du clairon éternel"
CM1 /CM2 Mme Hélie- Philipot/ Mme Peroux	<ul style="list-style-type: none"> • du 16 au 27/09: cycle piscine tous les matins • 27/09 : opération nettoignons la nature • 15/10: théâtre "dinosauré" • du 14/11 au 17/01: initiation aux échecs • février-mars 2025: animation MOME avec l'usine UTOPIK • 18/03: théâtre "Et la mer s'est mise à brûler" • 13/03: théâtre "L'appel du clairon éternel"

Au 1er septembre chaque classe bénéficiait de 1200€ pour l'ensemble de ses dépenses. C'est 700€ de moins que l'année dernière.

VIII- Fonctionnement financier de l'école

L'école fonctionne grâce:

- Le budget mairie 2024 s'élève à 15280 €: ce budget est fixé à 80 € par enfant inscrit à la rentrée 2023 soit :

- 10 500 € pour les fournitures, gérés par la mairie
- 3890 € pour transports et fêtes et cérémonies versés en subvention à la coopérative scolaire.

890€ pour les photocopies pour l'année 2024.

- A la coopérative scolaire qui trouve ses fonds dans les cotisations, la vente des photos, les subventions de la mairie citées ci-dessus à savoir 3890€ et de l'APE qui organise des actions régulièrement dans l'année.

A ce jour la coopérative scolaire est à 9 380,47 €.

Bilan 2023/2024

	Recettes: 9780,7 €	Dépenses: 14759,46 €	Solde: -4 978,76€
Vente de déchets	233,09 €	0	233,09 €
Fonctionnement classe	127,61€ (argent non dépensé pour le petit matériel)	2 105,20 €	-1 977,59 €
Photos de classe	1 358,80 €	0,00 €	1 358,80 €
Livres, sapins de Noël, cadeaux classes	22€ (remboursement de jeux d'échecs achetés par des familles)	598,98 €	-576,98 €
Transports	0,00 €	3 171,00 €	-3 171,00 €
Entrées (cinéma, musée, ...)	0,00 €	8 359,68 €	-8 359,68 €
Participation des familles	2 056,00 €	32,00 € (remboursement d'une famille partie 3 semaines après la rentrée)	2 024,00 €
APE	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Subvention mairie	3 890,60 €		3 890,60 €
Projet exceptionnel (cantine collège, table de tennis de table)	92,60 €	492,60 €	-400,00 €

Les fonds de la coopérative scolaire permettent de financer les activités, les sorties et les transports des 8 classes.

Pour information un transport Torigny/St Lô coûte actuellement 120€. les entrées au théâtre 6€ par élève.

Remerciements à tous les acteurs permettant aux enfants de s'ouvrir à la culture.

IX-Sécurité/Santé

Pas de nouvelle concernant la date des visites médicales pour les enfants de 3 ans mais la PMI m'a demandé les informations nécessaires à l'organisation de cette visite. L'infirmière scolaire passera voir les GS le vendredi. Comme elle intervient sur 5 écoles, elle passera dans la nôtre 1 vendredi sur 5.

Nous sommes en vigipirate alerte attentat ce qui nous oblige à renforcer les mesures de sécurité . Nous avons déjà mis en place la présence d'un adulte aux barrières pour les arrivées et les sorties.

Présentation des exercices de sécurité:

Nous avons une alarme centralisée. Pour l'intrusion, elle peut être déclenchée grâce à une télécommande présente dans chaque salle de classe. Pour l'incendie et le confinement elle ne peut être déclenchée que du bureau de direction.

Exercice incendie du 1/10/2024: l'exercice s'est déroulé en présence de Mr Gallier. L'évacuation s'est faite en 4

minutes 20 dans le calme.

Exercice PPMS intrusion : un exercice PPMS intrusion se cacher a eu lieu mardi 15 octobre en présence de Mr Gallier et de 2 représentants de la gendarmerie.

Présentation des registres sécurité DUER et danger grave et imminent: Ces registres recueillent les observations et suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail ou à signaler un danger grave et imminent. Ces registres sont à disposition du personnel et des usagers dans le bureau de la direction. A ce jour, aucun événement n'a été signalé. L'obligation de création d'une seconde porte dans chaque salle de classe n'est pas encore effective. Elle a été faite dans la classe de Mme Eve. Il reste à étudier une seconde ouverture dans les classes de Mr Régent, Mme Aubril et Mme Hélie-Philipot

Présentation du registre public accessibilité: Il a pour but de présenter aux usagers les dispositions prises pour permettre à tous de bénéficier de l'ensemble des services de l'école. Il est consultable au bureau de la direction.

Le harcèlement à l'école : présentation du document sur les actions en cas de situations de harcèlement : Programme pHARe nous avons obtenu le niveau 2 du programme

•Généralisation du programme pHARe

•Enjeu:

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires / communiquer sur le programme
- Développer le parcours citoyen et l'éducation à la santé

Un plan de prévention a été élaboré au sein de l'école et il va être revu en conseil des maîtres pour le faire évoluer et un protocole de traitement d'une situation de harcèlement est déjà en place.

X-Travaux

Présentés par Mr Gallier

- cabanon à vélo environ :5 000€
- toilettes maternelles : environ 34 000€
- informatique : environ 20 000€
- **au total environ 60 000**

Projet à venir :

- rénovation de la classe de Mme Aubril : stores, peintures, sols
- achat de tables et de chaises pour la cantine

Questions diverses

Question : Serait il possible que les enfants, dont les parents le demandent, fassent leurs devoirs le mardi soir à la garderie ? Car pour les parents qui travaillent le mercredi c'est compliqué de gérer ce temps de devoir en rentrant après le travail et les enfants sont fatigués. »

Mr Gallier répond qu'il est allé rencontrer le personnel de la garderie afin que, les élèves qui le souhaitent, puissent faire leurs leçons à la garderie le mardi.

Date du prochain conseil d'école: 3 février 2025 à 18h30

Le secrétaire
Hervé Régent

La directrice
J.Hélie-Philipot